



CNR signe avec Sanofi trois contrats de vente directe d'électricité renouvelable pour une durée de 20 ans

A compter du 1^{er} janvier 2025, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) fournira chaque année 20 % de l'électricité consommée par les sites industriels de Sanofi en France. Le leader français de la santé s'est engagé pour 20 ans avec CNR, en signant ses trois premiers contrats d'achat d'électricité de gré à gré, dits « corporate PPA ».

L'approvisionnement de Sanofi sera assuré par deux parcs éoliens situés à Blanzac et Pressac en Nouvelle Aquitaine et un parc photovoltaïque situé à Lavilledieu en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces trois sites de production d'électricité renouvelable opérés par CNR et sa filiale Vensolair totalisent une puissance cumulée de 32 MW et fourniront à Sanofi 82 GWh par an.

Vendu à un tarif fixe pour les 20 prochaines années, ce volume représente 20 % des besoins électriques de Sanofi en France. Il couvre notamment la consommation du site de Marcy l'Etoile, l'un des plus grands sites de production de vaccins au monde, et du nouveau site de production de médicaments biologiques de Neuville-sur-Saône, tous deux situés dans la métropole lyonnaise.

« Ces trois contrats avec Sanofi sont un modèle de collaboration entre deux industries – énergies renouvelables, santé – stratégiques pour l'avenir du pays. La combinaison vertueuse entre une énergie locale, décarbonée et abordable, et une recherche de pointe pour inventer et produire, en France, les médicaments de demain. » souligne Laurence Borie-Bancel, Présidente de CNR.

Caractéristiques des 3 sites de production du groupe CNR :

- **Parc éolien de Blanzac** (Haute-Vienne) : 4 éoliennes, 12 MW, développé et construit par Vensolair (groupe CNR).
- **Parc éolien de Pressac** (Vienne) : 5 éoliennes, 15 MW, développé et construit par Vensolair (groupe CNR).
- **Parc photovoltaïque de Lavilledieu** (Ardèche) : 10 hectares, 5 MWc, développé par CNR.

Contact presse

Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.